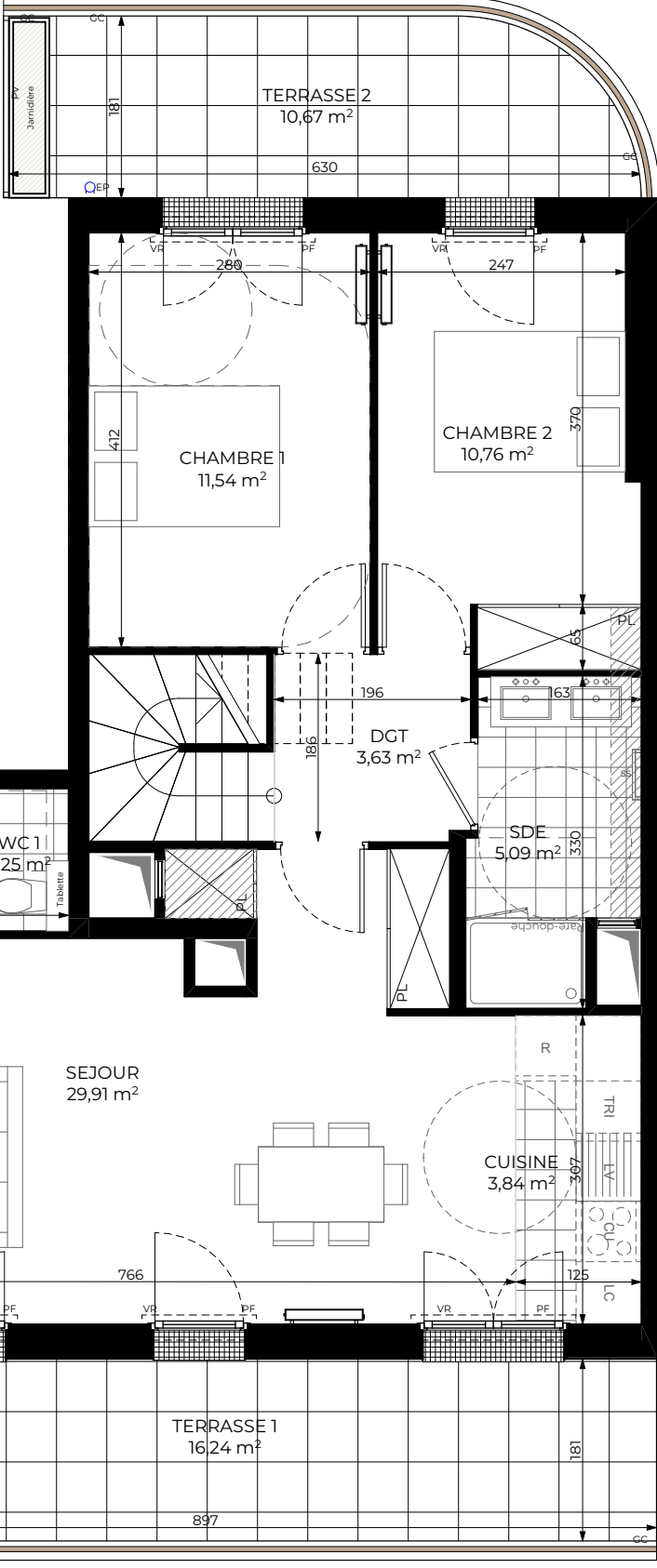
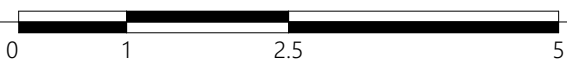
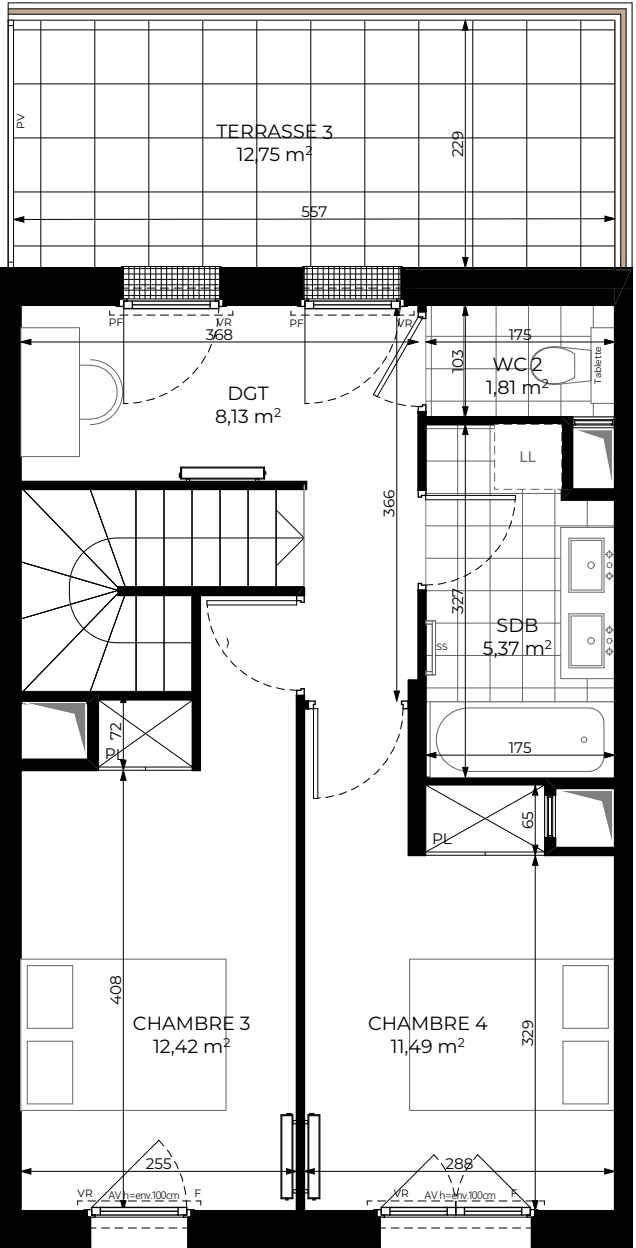


N° A86



NIVEAU BAS

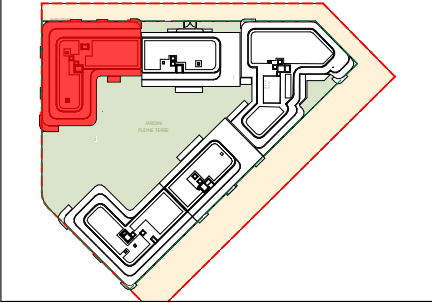
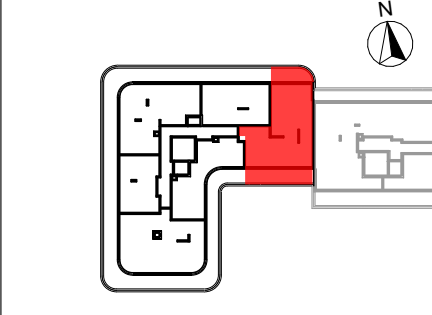


NIVEAU HAUT

30 MOZART CLICHY



APT A86 DUPLEX			
TYPE	T5	ETAGE - R+8	CAGE A
ENTREE			4,34 m²
SEJOUR			29,91 m²
CUISINE			3,84 m²
CHAMBRE 1			11,54 m²
CHAMBRE 2			10,76 m²
CHAMBRE 3			12,42 m²
CHAMBRE 4			11,49 m²
SDB			5,37 m²
SDE			5,09 m²
WC 1			2,25 m²
WC 2			1,81 m²
DGT			11,76 m²
SURFACE HABITABLE			110,58 m²
TERRASSE 1			16,24 m²
TERRASSE 2			10,67 m²
TERRASSE 3			12,75 m²
ESPACE EXT PRIVATIF			39,66 m²



DGM & Associés 74 rue Rivay 92300 Levallois-Perret, France	
SCCV CLICHY MOZART 28 rue Escudier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	
Date: 21/04/2026	Indice: 0

LEGENDE			
	Espace libre diamètre 1,50	GTL	Tableau électrique
	Aire de manoeuvre	EP	Descente Eaux Pluviales
	Faux plafond HSP 2,20 mini	PF	Porte fenêtre
	Retombée de poutre HSPo 2,20 mini	AV	Allège vitrée
	Radiateur	F	Fenêtre
		VR	Volet roulant
		CU	Cuisson
		LV	Lave-vaisselle
		R	Réfrigérateur
		TRI	Tri sélectif
		LL	Lave-linge
		SS	Sèche serviettes
		PL	Placard
		GC	Garde-corps
		PV	Pare vue vitré

NOTA

"En fonction des nécessités techniques et /ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives.
Les soffites faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les canalisations, retombées, regards et interrupteurs ne figurent pas sur le plan. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.
La position des descentes d'eau pluviale et celles des luminaires extérieurs sont amenées à être modifiées en fonction des contraintes techniques. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages.
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans.
La surface habitable comprend les placards et bâti-support WC suspendu. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
Les emplacements machines sont en pointillés mais les appareils ne sont pas fournis. Les placards figurant en pointillé ne sont pas fournis.
Le rectangle dans l'entrée et la salle de bains, les côtes de la chambre PMR, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour le respect de la norme handicapée."